L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT
UNION EUROPÉENNE
La Région Occitanie
Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales
TARN-ET-GARONNE
tarnetgaronne.fr

Création d'un Pôle Touristique, Economique et Culturel à la Maison Fermat

Porteur du projet : Commune de Beaumont de Lomagne

Beaumont de Lomagne

Subvention FEADER de 80 000,00€,
votée par le Comité de programmation du GAL : 05/03/2020

BEAUMONT DE LOMAGNE
MAIRIE

Le centre de Beaumont de Lomagne est organisé sur le plan d'une bastide remarquable qui abrite plusieurs monuments historiques classés (halle, église, hôtels particuliers...) ou d'intérêt. **La commune est notamment propriétaire de deux hôtels particuliers en centre-ville** (non classés) : **la maison natale du mathématicien Pierre Fermat** (label Maison des Illustres du Ministère de la culture) **et l'immeuble mitoyen, l'hôtel du Bosc.**

A la fin des années 2010, la commune se lance dans un **projet de réhabilitation de cet ensemble immobilier,** comportant des parties de bâtiments du XVI et XIXe siècles, **pour accueillir les services dédiés au tourisme, à l'économie, à la culture ainsi que plusieurs associations.** Depuis la réalisation des travaux, sont regroupés dans ce bâtiment :

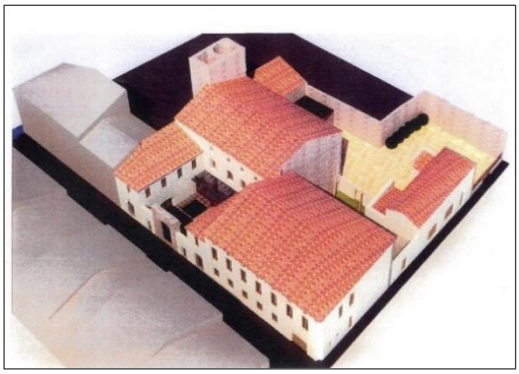

- l'Office de Tourisme et l'Office de Commerce Intercommunaux,
- la médiathèque municipale,
- le point information jeunesse,
- et plusieurs associations qui offrent leurs services à tous les habitants de la Communauté de communes et au-delà : association socio-culturelle « les Amis de la médiathèque », association « Fermat Science » (animations autour de l'histoire, des mathématiques et de l'œuvre de Pierre de Fermat), l'école de musique intercommunale, les deux associations de danse « Entrons dans la danse » et « Salut la Compagnie », l'association des commerçants «Vis ta Lomagne»…

Le Pôle Touristique Economique et Culturel est doté d'une salle de conférence et d'exposition et à l'extérieur, deux espaces de jardins agrémentent l'ensemble.

GARONNE QUERCY GASCOGNE
Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

La demande d'aide LEADER a porté sur le financement des travaux : le gros œuvre et le second œuvre ainsi que la mise aux normes des bâtiments en termes de sécurité et d'accessibilité, pour un accueil intensif du public. Au final, c'est un équipement d'environ 1 900 m² de surface utile qui a été aménagé (rez- de chaussée, 2 étages, partie cave.)

Le bâtiment a été inauguré le 26/09/2024 →

Il constitue un élément important dans la stratégie globale de valorisation de la commune (contrat bourg-centre signé avec la Région le 30 juillet 2019) et de développement touristique de la Communauté de communes en créant **un centre d'attraction et de rayonnement touristique et culturel sur tout le territoire.**

Ce projet s'inscrit dans **la stratégie LEADER du GAL** et correspond aux actions listées dans :
La fiche action N°2 « Mettre en œuvre une stratégie de développement de l'économie touristique et culturelle axée sur le potentiel patrimonial local et l'expression identitaire des terroirs » :

2.3 - Développement du tourisme culturel et patrimonial :

- Création/qualification de lieux d'accueil et d'information.

Plafond LEADER : 80 000 €

Plan de financement : *inscrit dans la décision attributive de l'aide LEADER (en date du 21/07/2020)*

Montant des dépenses éligibles retenues	**3 150 564,99 €**
Subvention Europe FEADER (LEADER)	**80 000,00 €**
Autres cofinanceurs :	
→ Etat	1 004 500,00 €
→ Région Occitanie	550 000,00 €
→ Département Tarn et Garonne	212 400,00 €
→ Communauté de communes Lomagne Tarn et Garonnaise	400 000,00 €
Autofinancement	903 664,99 €